

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
*Fraternité – Travail – Progrès*

-----  
**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROGRAMMATION**

**AIDE-MEMOIRE DE LA REVUE ANNUELLE 2017  
DU SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AU NIGER**

***NIAMEY LES 6 – 7 – 8 JUIN 2017***

**JUIN 2017**

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>ARMP :</b>	Agence de Régulation des Marchés Publics
<b>CT :</b>	Collectivités Territoriales
<b>DPPD :</b>	Document de Programmation Pluri annuel des Dépenses
<b>PANGIRE :</b>	Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
<b>PDR :</b>	Plan de Développement Régional
<b>PEA :</b>	Poste d'Eau Autonome
<b>PLEA :</b>	Plan Local Eau et Assainissement
<b>PREA :</b>	Plan Régional Eau et Assainissement
<b>PROSEHA :</b>	Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement
<b>PTF :</b>	Partenaire technique et financier
<b>MCF :</b>	Mécanisme Commun de Financement
<b>Mini AEP :</b>	Mini Adduction d'Eau Potable
<b>ODD :</b>	Objectif de Développement Durable
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>SAC/SPE :</b>	Structure d'Appui Conseil/ Service Public de l'Eau
<b>SPE</b>	Service Public de l'Eau
<b>SPEN :</b>	Société de Patrimoine des Eaux du Niger
<b>STD :</b>	Service Technique Déconcentre

## **SOMMAIRE**

Introduction .....	4
Cérémonie d'ouverture .....	4
Déroulement des travaux de la Revue .....	6
Conclusion .....	10
Annexes .....	12
Conclusion du Dialogue de Politique sectorielle .....	13
Discours d'ouverture du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement .....	14
Discours du Chef de File des PTFs .....	19
Discours de clôture officielle de la Revue .....	24
Termes De Référence de la revue annuelle 2017 du secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger .....	28
Programme prévisionnel de la revue annuelle 2017 du secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger .....	33

## Introduction

La Revue annuelle 2017 du secteur de l'Eau et de l'Assainissement au Niger, 10<sup>ème</sup> édition s'est tenue les 6-7-8 juin dans une salle de réunion de l'hôtel SOLUXE de Niamey. **Le thème de cette année est l'opérationnalisation du PROSEHA pour l'atteinte des objectifs de sa première phase 2016-2020.** Etaient présents les représentants des cabinets du Président de la République, du Premier Ministre, de l'Assemblée Nationale, de différents départements ministériels et institutions invités, des Partenaires Techniques et Financiers, des Collectivités Territoriales, des Gouvernorats, du Secteur Privé et des Organisations de la Société Civile intervenant dans le secteur.

Trois grands moments ont ponctué le déroulement de la revue :

- ◆ La cérémonie d'ouverture,
- ◆ Les travaux de la revue proprement dits, et
- ◆ La cérémonie de clôture.

## Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de la revue a été présidée par Monsieur Barmou SALIFOU, Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement en présence de certains membres du gouvernement, de Mme Martine Schommer, Ambassadeur du Grand-Duché du Luxembourg, Chef de File des Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger et de M. Ali Seydou Zataou, Gouverneur de la région de Niamey.

Deux interventions ont marqué cette séance : (i) l'allocution du Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers du secteur « Eau et Assainissement » et (ii) le discours d'ouverture du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a au nom de **Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU**, Président de la République, Chef de l'Etat et de **Son Excellence Monsieur BRIGI RAFINI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, remercié les invités pour leur participation massive à la revue sectorielle, évènement majeur au cours duquel est mesuré l'état d'avancement du secteur, qui a connu en 2016 d'intenses activités, et notamment, avec l'appui des PTF, l'élaboration du PROSEHA et du PANGIRE et leur adoption

par le gouvernement. Le Ministre a rappelé l'objectif principal du PROSEHA pour l'atteinte de l'objectif du développement durable n°6, pour un accès universel à l'eau potable et à l'assainissement ; d'où l'importance du thème de la présente revue, à savoir l'opérationnalisation du PROSEHA. Il a ensuite rappelé toutes les réalisations du secteur, qui, pour importantes qu'elles soient, restent insuffisantes au regard de l'ambition de la première phase du PROSEHA qui cadre parfaitement avec les orientations du programme de Renaissance II. C'est pourquoi le gouvernement a entrepris les réformes nécessaires à l'amélioration du secteur : le Document de Programmation Pluri annuel des Dépenses (DPPD) 2018-2020 et le Mécanisme Commun de Financement. Le Ministre a aussi rappelé tous les documents qui seront analysés, et a invité les participants à les enrichir au cours de la revue. En remerciant les PTF pour leur contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations, le Ministre a proclamé l'ouverture de la dixième revue sectorielle de l'Eau et de l'Assainissement.

Auparavant, le Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers du secteur « Eau et Assainissement » a souligné dans son discours, le caractère vital de l'eau potable et sa place dans les ODD avant de présenter les défis, les atouts et acquis du secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger. Mme Schommer a ensuite indiqué les efforts des dernières années pour relever les défis du secteur notamment la mise en œuvre du Guide Service Publique de l'Eau, l'élaboration du PANGIRE, du Projet d'Appui Institutionnel. Elle a rappelé que la mise en place du Mécanisme Commun de financement constituait une étape essentielle pour renforcer l'action de l'Etat sur la voie de l'approche programme et faire augmenter les contributions financières, et souhaité la mise en place du Fonds National de l'Eau et d'un système de suivi – évaluation efficace. L'Ambassadeur a terminé son allocution en appelant tous les acteurs à redoubler d'efforts afin de réaliser les investissements indispensables, et s'est félicitée de la qualité des échanges entre le MHA et les PTF, ainsi que du soutien et de la confiance de ces derniers dans la mise en œuvre de son mandat de Chef de File des partenaires techniques et financiers du secteur eau et assainissement au Niger.

## **Déroulement des travaux de la Revue**

Avant le démarrage des travaux, l'agenda de la revue a été adopté. Puis, un bureau de séance a été mis en place, composé de :

**Président** : Atahirou Karbo, SG du MH/A

**Vice-Président** : Sadissou Oumarou, Conseiller régional de Maradi

**Rapporteurs** : Mme Oumarou Mariama Zoubeirou, DIHA/MR/DGA/MHA

Amadou Seyni, DEP/MHA ;

Bruno Métral, Helvetas/PHRASEA ;

Abdoul Madjidi Moutari, WaterAid ;

Durant trois jours de travaux en plénière, quatorze (14) présentations ont été faites par les services de l'administration centrale et des partenaires du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

La première série de présentations a exposé :

- ◆ L'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de la dernière Revue et des engagements du dernier dialogue politique ;
- ◆ Le bilan sectoriel 2016, la programmation 2017 du MHA ;
- ◆ L'état d'avancement de l'hydraulique urbaine et ses perspectives
- ◆ Le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD 2018-2020) ;
- ◆ Le Mécanisme Commun de Financement (MCF) du secteur de l'Eau et de l'Assainissement au Niger ;
- ◆ Les rôles et responsabilités des acteurs dans la maîtrise d'ouvrage communale ;
- ◆ Les Contributions de la Belgique dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger.

La deuxième série de présentations a exposé :

- ◆ La présentation synthétique du PROSEHA 2016-2030 ;
- ◆ Le contexte de la décentralisation pour le transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement
- ◆ Des rappels sur le respect de la législation du secteur : les dispositions relatives aux régimes de l'eau, le Guide du Service Public de l'Eau, le code des Marchés Publics,

La troisième série de présentation a porté essentiellement sur le PANGIRE et sa mise en œuvre, un document qui vient compléter le PROSEHA pour l'atteinte de l'ODD N°6.

### **DEBATS/ECHANGES SUR LES PRESENTATIONS**

Les présentations faites par les services de l'administration centrale et des partenaires du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ont permis aux participants de débattre sur les stratégies de mobilisation des ressources financières du PROSEHA et des actions prioritaires à mettre en œuvre pour son opérationnalisation afin d'atteindre les objectifs de sa première phase 2016-2020.

Elles ont aussi permis de débattre sur les préoccupations en rapport avec les performances du secteur de l'eau et de l'assainissement. Il s'agit entre autres :

- ◆ Du retard et des difficultés dans la mise en œuvre des engagements et recommandations de la Revue 2016 ainsi que du sort des recommandations non réalisées notamment la mise en place d'un dispositif du contrôle des eaux commercialisées en sachet (Pure water) et en bouteille ;
- ◆ De la nécessité de mettre en place un mécanisme de concertation entre les ministères concernés pour le contrôle des eaux commercialisées en sachet (Pure water) et en bouteille
- ◆ Des difficultés pour prendre en compte l'ensemble des réalisations physiques des ONGs dans les bilans annuels du MHA ;
- ◆ De la faiblesse du système d'information sur les interventions des ONGs humanitaires ainsi que de l'implication insuffisante des autorités locales (Collectivités territoriales) dans les interventions ;
- ◆ Du retard et des difficultés dans l'exécution des projets d'approvisionnement en eau potable par la SPEN ;
- ◆ Du problème d'AEP des villes de Téra, Tahoua, etc. ;
- ◆ De la modernisation du dispositif de contrôle et d'exploitation de la SPEN ;

- ◆ De l'exonération de la redevance ARMP sur certains financements ;
- ◆ De la révision tarifaire dans le sous-secteur de l'Hydraulique Urbaine ;
- ◆ Des problèmes de la gestion déléguée notamment ;
- ◆ De la nécessité de redéfinir les critères de recrutement du délégataire et de son équipe ;
- ◆ De l'insuffisance dans la mise en œuvre effective du guide SPE ;
- ◆ De l'insuffisance des communes pour une application stricte des contrats de délégation et un suivi régulier des activités des délégataires ;
- ◆ Des difficultés et contreperformances des STD et SAC/SPE dans le suivi de la gestion déléguée;
- ◆ Du retard et des difficultés dans la signature des avenants pour mettre en gestion déléguée les nouvelles réalisations (PEA et Mini AEP) ;
- ◆ De la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la révision du Guide SPE afin de savoir, sur tous les plans, ce qui doit être amélioré;
- ◆ De l'opérationnalisation des Plans de développement Régionaux ;
- ◆ Des options pour accélérer la mise en place des services eau et assainissement régionaux et communaux (par l'Etat ou par les Communes avec l'appui des partenaires) ;
- ◆ De la nécessité d'accélérer la signature du décret de dévolution des compétences et des ressources aux C.T. dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement ;
- ◆ De la nécessité d'accélérer la délimitation de certaines communes afin de faire l'inventaire exhaustif des ouvrages et le transmettre aux services déconcentrés du MHA ;
- ◆ Des problèmes liés à la diversité des approches dans les interventions d'assainissement de base ;



- ◆ Des problèmes liés à l'option de la gestion communautaire de certains systèmes d'APE à Gangara département de Tanout ;
- ◆ De l'implication insuffisante des conseillers municipaux et régionaux pour la police de l'eau et de l'assainissement ;
- ◆ De la nécessité d'accélérer la mise en place des structures locales de la GIRE ;
- ◆ De la nécessité de vulgariser les textes récents relatifs au transfert des compétences et des ressources aux C.T. dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement ;
- ◆ De la nécessité de vulgariser les nouvelles directives relatives à la passation des marchés publics ;
- ◆ Des défis liés à la mobilisation des ressources pour le financement des programmes du secteur de l'eau et de l'assainissement ;
- ◆ Des pistes stratégiques de mobilisation de financement domestique du secteur notamment le Fonds national de l'eau et l'assainissement, le Budget d'Investissement Communal, le partenariat public-privé au niveau local, l'appui de la diaspora au secteur, la taxe pour l'eau, l'initiative « 1 député 1 point d'eau » etc. ;
- ◆ De la capacité du MHA à consommer des montants importants (3.000 milliards de FCFA dont un peu plus de 1.000 milliards de FCFA pour la première phase du PROSEHA 2016-2025 et 74,5 milliards de FCFA dont près 22,5 milliards pour le court terme du PANGIRE) ;
- ◆ De la nécessité d'impliquer l'ARMP dans le processus d'élaboration des conventions Etat/PTF afin de résoudre les difficultés d'exonération ;
- ◆ De la nécessité de mettre en place un dispositif de suivi évaluation des actions prioritaires ;

## Conclusion

Il convient de noter la revue sectorielle s'est déroulée pendant trois (3) jours en séance plénière, au cours de laquelle les participants ont fortement contribué aux débats et échanges en donnant leurs avis et suggestions qui ont permis de formuler diverses recommandations. La séance de clôture co-présidée par Monsieur Barmou SALIFOU, Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement et Monsieur ERIC Dietz, Chef de File des Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger a été précédée par la lecture de ces recommandations. Après quelques amendements, 17 recommandations ont été adoptées par acclamation par les participants. Ces recommandations s'adressent au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, aux Partenaires Techniques et Financiers, aux Collectivités Territoriales, aux Organisations de la Société Civile intervenant dans le secteur conformément au tableau ci-joint.

### **A l'endroit du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement**

1. Renforcer les capacités des laboratoires régionaux d'analyse d'eau
2. Finaliser la révision du guide Service Publique de l'Eau afin de remédier à certaines insuffisances constatées.
3. Accélérer l'élaboration du guide national d'assainissement afin d'harmoniser les interventions des acteurs sur le terrain
4. Appuyer les collectivités territoriales dans l'application des conditionnalités de réalisation et d'exploitation de tout ouvrage hydraulique
5. Réaliser une étude de référence pour cadrer les indicateurs du PROSEHA
6. Renforcer les capacités des Services Techniques Déconcentrés de l'hydraulique pour les missions d'appui et le suivi régulier des activités des délégataires
7. Finaliser la création du fonds National de l'Eau et de l'Assainissement



### **A l'endroit des PTFs**

1. Aider à la mise en œuvre du PROSEHA et du PANGIRE
2. S'aligner sur le mécanisme commun de financement



### **A l'endroit des collectivités territoriales**

1. S'approprier les différents documents du secteur (Code de l'eau, Code de marché public, PROSEHA, PANGIRE, Guide SPE, le contrat de délégation etc.)
2. Faire l'inventaire exhaustif des ouvrages et le transmettre aux services déconcentrés du MHA
3. Faire remonter les informations par rapport aux interventions des partenaires afin qu'elles soient comptabilisées par le MHA.
4. L'opérationnalisation de PDRs
5. Effectuer des rencontres périodiques avec les différents acteurs de la gestion déléguée



### **A l'endroit des ONGs**

1. Accompagner la réalisation ou la mise à jour des PLEAs, PDRs et des PREA
2. Renforcer les capacités des collectivités territoriales dans le domaine de l'EHA,  
Continuer le plaidoyer en faveur du secteur de l'eau et de l'assainissement

# **Annexes**

## ***Conclusion du Dialogue de Politique sectorielle***

En marge de la revue, il est prévu que les membres du Gouvernement et les PTFs tiennent le dialogue politique Etat/PTFs. La session consacrée au dialogue politique Etat/ PTFs a pour objectif principal d'amener les représentants de l'Etat, et des PTFs à prendre des engagements en faveur du secteur.

Cette réunion tenue le 12 juin 2017 a été présidée par Monsieur Albadé Abouba, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage. L'ordre de jour de la réunion comportait deux points :

1. Etat de mise en œuvre des engagements de la revue sectorielle 2016 ;
2. Thèmes proposés du dialogue politique Etat-PTF du secteur de l'eau et de l'Assainissement.

Après les mots introductifs du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage et celui du chef de file des PTF, les deux parties sont convenues d'aller directement au traitement du deuxième point qui prend en compte après toute analyse le premier point. A cet effet, la parole a été donnée en premier au chef de file de PTF, qui a posé à la partie gouvernementale les questions ci-après qui résument tous les thèmes proposés par les PTF. Ces questions sont :

- De combien l'Etat financera l'eau et l'assainissement ?
- Quels sont les mécanismes innovants que l'Etat envisage utiliser pour assurer le financement de l'eau et de l'assainissement ?
- Comment assurer l'équilibre financier de l'hydraulique urbaine ?

Au terme du dialogue politique de la revue annuelle 2017 du secteur eau et assainissement, les engagements suivants ont été pris :

Engagements de l'équipe gouvernementale :

Engagement 1 : réaliser la révision tarifaire d'ici décembre 2017.

Engagement 2 : injecter 9% du budget de l'Etat dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Engagements des PTFs :

Engagement 3 : apporter les appuis techniques et financiers nécessaires pour la mise en œuvre du PROSEHA et du PANGIRE.

Engagements communs Etat-PTFs :

Engagement 4 : organiser un atelier de lancement du MCF.

***Discours d'ouverture du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement***

DISCOURS DE MONSIEUR BARMOU SALIFOU, MINISTRE DE  
L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT A L'OCCASION DE LA  
CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE DE LA DIXIEME REVUE  
SECTORIELLE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

NIAMEY, LE 06 JUIN 2017

- ❖ **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement;**
- ❖ **Honorable Député National, Président du Réseau des Parlementaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement ;**
- ❖ **Madame l'Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg auprès de la République du Niger, Chef de File des Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'Eau et de l'Assainissement ;**
- ❖ **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Institutions de Coopération bilatérale et multilatérale ;**
- ❖ **Monsieur le Gouverneur de la Région de Niamey ;**
- ❖ **Messieurs les Secrétaires Généraux des Gouvernorats;**
- ❖ **Monsieur le Chef de file des ONGs du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Cadres Centraux, Régionaux et Départementaux du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministères Sectoriels et Institutions de Recherche;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Participants ;**
- ❖ **Honorables Invités ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs, à vos titres, rangs et Grades.**

Je voudrais tout d'abord vous remercier, au nom de Son Excellence Monsieur **ISSOUFOU MAHAMADOU**, Président de la République, Chef de l'Etat et de Son Excellence Monsieur **BRIGI RAFINI**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour votre participation massive à cette dixième revue sectorielle de l'Eau et de l'Assainissement.

La présente rencontre constitue pour nous un évènement majeur, au cours duquel, l'Etat et les Partenaires au développement se penchent sur l'état d'avancement du secteur de l'eau et de l'assainissement, mesurent les progrès réalisés et proposent des voies d'amélioration en vue de l'atteinte des objectifs fixés.

**Mesdames et Messieurs,**

Le secteur de l'eau et de l'assainissement a connu au cours de l'année 2016, d'intenses activités, notamment par la mise en place d'outils de gouvernance et de mobilisation des ressources financières pour les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

C'est ainsi que de façon participative, mon département ministériel, avec l'appui technique et financier de nos partenaires, des Collectivités Territoriales, des ONG et de la Société Civile, a élaboré deux documents stratégiques de planification sectorielle. Il s'agit du Programme Sectorielle Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030) et le Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE 2016-2030).

Pour réaffirmer sa volonté politique, le Gouvernement vient d'adopter ces documents qui constituent désormais les seuls cadres de référence pour toutes les interventions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

La mise en œuvre du PROSEHA 2016-2030 vise l'atteinte non seulement des cibles du Programme de Renaissance Acte 2 du Président de la République, chef de l'Etat, pour la période 2016-2020, mais aussi à celles de l'objectif du développement durable N°6, pour un accès universel à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement d'ici 2030.

Vous comprenez donc toute l'importance du thème retenu cette année, pour la revue sectorielle qui est **<<l'opérationnalisation du PROSEHA pour l'atteinte des objectifs de la première phase 2016-2020>>**.



## **Mesdames et Messieurs, chers invités**

Au cours de l'année 2016, qui constitue la première année de mise en œuvre du PROSHA, il a été réalisé entre autres:

- 3012 équivalents points d'eau moderne en milieu villageois et 156 autres en milieu pastoral, faisant le taux d'accès théorique à l'eau potable de 44,2% en 2015 à 45,5% en 2016 ;
- l'optimisation des centres urbains du périmètre concédé de la Société de Patrimoine des Eaux du Niger, a permis au taux de desserte à l'eau potable d'évoluer en milieu urbaine, de 90,14.% en 2015 à 93,23 % en 2016 ;
- la sensibilisation pour un changement des comportements dans 834 villages, en matière d'hygiène et d'assainissement, a permis de réduire sensiblement le taux de défécation à l'air libre, passant ainsi de 73% en 2015 à 68,7% en 2016.

Certes des progrès significatifs ont été enregistrés, mais insuffisants au regard de l'ambition des actions contenues dans le plan d'actions du secteur pour l'atteinte de la première phase des ODD, notamment en milieu rural.

Conscient de cette situation, le gouvernement a entrepris un certain nombre de réformes visant à améliorer la performance du secteur par :

- l'adoption et la mise en œuvre du budget programme à partir de 2018 sur la base d'un Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD 2018-2020) ;
- la mise en place d'un mécanisme commun de financement (MCF), qui a vu déjà l'adhésion des Coopérations Danoise et Luxembourgeoise.

Par ailleurs, lors de la séance de dialogue politique, qui réunira les membres du Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers, il sera procédé sur la base de la situation du secteur, à un échange sur ces Réformes.

## **Mesdames et Messieurs**

Au cours de la présente rencontre et pendant trois jours, vous aurez à examiner et enrichir les documents qui seront soumis à votre appréciation. Il s'agira entre autre :

- du rapport annuel 2016 du MHA et la programmation des activités 2017;
- du rapport sur les indicateurs 2016 du secteur ;
- du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD 2018-2020) ;
- du Mécanisme Commun de Financement (MCF) du secteur.

Je vous invite donc à un examen critique de l'ensemble de ces documents afin d'apporter votre contribution dans le développement du secteur de l'eau et de l'assainissement.

Pour terminer mon propos, je voudrais réitérer au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, du Gouvernement et du Peuple nigérien mes sincères remerciements aux Partenaires Techniques et Financiers pour leur présence à nos côtés dans le combat que nous menons pour l'amélioration des conditions de vie de nos laborieuses populations.

Sur ce, tout en souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouverte la Dixième Revue Sectorielle de l'Eau et de l'Assainissement.

**Vive le Niger ;**

**Vive la coopération internationale ;**

**Je vous remercie.**

***Discours du Chef de File des PTFs***

DISCOURS DE L'AMBASSADEUR DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG, Mme.  
SCHOMMER, CHEF DE FILE DES PARTENAIERS TECHNIQUES ET FINANCIERS  
DU SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AU NIGER

NIAMEY, LE 06 JUIN 2017

**Monsieur le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement ;**  
**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**  
**Mesdames et Messieurs les Représentants des coopérations**  
**bilatérales et des Institutions et Organisations Internationales ;**  
**Chers collègues partenaires techniques et financiers du secteur de**  
**l'Eau et de l'Assainissement**  
**Honorables invités, Chers participants**

C'est un réel honneur de m'adresser à vous, au nom des Partenaires Technique et Financiers, à l'occasion de cette revue du secteur eau et assainissement au Niger. Un échange avec l'ensemble des acteurs du secteur à savoir : les différents ministères impliqués au niveau national et régional, les collectivités locales, la société civile et les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les PTF.

...

**Monsieur le Ministre,**

L'approvisionnement en Eau Potable des populations et l'amélioration de leur Assainissement de base revêtent un caractère vital dont il faut toujours se souvenir. « L'eau c'est la vie » et « l'eau souillée c'est la mort ».

Votre secteur est non seulement vital pour les populations, mais il concourt aussi à l'amélioration de la santé et au développement en général.

C'est pourquoi, les Nations Unies lui ont consacré un Objectif de Développement Durable spécifique, à savoir l'ODD N°6. Et c'est avec beaucoup de volontarisme que tous les acteurs nigériens ont adhéré à cet objectif en élaborant le nouveau Programme Sectoriel Eau, Hygiène

et Assainissement 2016-2030 qui y répond en tous points. Son adoption par votre Gouvernement entérine cette volonté politique de faire de votre secteur une priorité dans l'atteinte des ODD.

A la lecture de ce document, on mesure combien les défis sont immenses : avec à peine 20 % des nigériens desservis en eau potable par des systèmes sécurisés, et près d'un tiers de la population sans accès à l'eau potable, la mise en place d'infrastructures pérennes représente à elle seule un effort titanesque.

Concernant l'Assainissement de base, les défis sont encore plus importants, comme le précise la Stratégie Opérationnelle de Promotion à l'Hygiène et à l'Assainissement de Base adoptée en 2014 par votre Gouvernement mais dont les effets sur le terrain tardent à se faire sentir.

### **Monsieur le Ministre, chers participants,**

Votre secteur ne manque pourtant pas d'atout, et les acquis de ces dernières années constituent les bases sur lesquelles il faut s'appuyer pour relever les défis sectoriels.

Tout d'abord, il faut saluer la progression constante des dépenses sectorielles et des résultats obtenus, comme le montre le rapport annuel 2016 du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Même si l'année 2017 semble conjoncturellement plus difficile, la dynamique est encourageante. La présentation dès cette année des nouveaux indicateurs ODD montre la réelle volonté du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement de poursuivre cette dynamique.

Ensuite, la mise en œuvre du Guide du service public de l'eau en milieu rural porte également ses fruits en termes de gestion des ouvrages par les communes qui ont ainsi pu être impliquées depuis 2011, bien avant le décret de transfert des compétences et des ressources signées en 2016. Suite à l'étude de performance réalisée l'année dernière, on constate qu'il reste cependant beaucoup d'efforts à faire dans ce domaine essentiel pour la pérennité des futurs ouvrages qui seront construits.

Enfin, l'adoption par le Gouvernement du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) permettra de sécuriser à l'échelle nationale, et même transfrontalière, les ressources en eau dans le respect de tous les usagers.

Afin de relever tous ces défis, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a élaboré un ambitieux projet d'appui institutionnel qu'il mettra en œuvre selon l'approche programme jusqu'en 2020 avec l'appui des PTFs.

### **Monsieur le Ministre,**

Le financement du PROSEHA 2016-2030 est certainement le plus grand défi du Gouvernement : en effet, l'effort financier devra tripler par rapport au niveau actuel pour atteindre les ODD.

Aujourd'hui, l'appui PTFs représente plus de 90% du budget d'investissement de l'Etat, sous forme de prêt ou de dons. D'autres financements hors loi de finances existent, notamment par l'intermédiaire des ONGs très présentes sur le terrain mais dont l'encadrement doit être renforcé dans le respect de la législation.

La mise en place du Mécanisme Commun de Financement (MCF) constitue donc à nos yeux, une étape essentielle pour renforcer l'action de l'Etat sur la voie de l'approche-programme, mais aussi faire augmenter dans un cadre sécurisé les contributions nationales et internationales. Le financement dès 2017 de ce MCF par le Grand-Duché du Luxembourg et par le Royaume du Danemark servira, j'en suis sûre, d'effet de levier pour permettre à l'Etat d'augmenter sa contribution, ainsi que les autres PTFs déjà engagés dans la démarche.

La mise en place, attendue depuis 2012, du Fonds National de l'Eau prévu dans le Code de l'Eau, constituera aussi un mode de financement national important.

Enfin, la décentralisation en cours permettra aux Collectivités Locales de mobiliser de leur côté des financements importants.

## **Monsieur le Ministre, chers participants,**

Face aux défis et aux perspectives qui se dressent devant nous, on voit bien que tous les acteurs devront s'employer à redoubler d'effort sans attendre. En effet, même si les financements sont réunis, l'administration, les maîtres d'ouvrages, les entreprises, et la société civile devront être capables de réaliser les indispensables investissements et d'absorber les crédits.

L'environnement et le climat des affaires devra être suffisamment propice pour permettre le développement d'un secteur privé plus professionnel.

La déclaration de Paris de 2005 a clairement identifié l'approche programme comme clé du succès, et tous les efforts devront être faits pour y parvenir. Pour cela, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement doit continuer à renforcer son système de **suivi-évaluation** afin que les indicateurs du PROSEHA puissent être suivis de façon régulière, fiable et transparente.

## **Monsieur le Ministre, chers participants,**

Mes collaborateurs et moi-même vous adressent, M. le Ministre, nos sincères remerciements pour la régularité et la qualité de nos échanges. Nous remercions également les partenaires techniques et financiers pour leur confiance et soutien dans la mise en œuvre de notre mandat de Chef de file.

**Je vous remercie et souhaite un plein succès à la revue.**

***Discours de clôture officielle de la Revue***

DISCOURS DE MONSIEUR BARMOU SALIFOU, MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE  
ET DE L'ASSAINISSEMENT A L'OCCASION DE LA CEREMONIE OFFICIELLE DE  
CLOTURE DE LA DIXIEME REVUE SECTORIELLE DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT

NIAMEY, LE 08 JUIN 2017



- ❖ **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement;**
- ❖ **Honorable Député National, Président du Réseau des Parlementaires du secteur de l'Eau et de l'Assainissement ;**
- ❖ **Monsieur le Chef de File des Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'Eau et de l'Assainissement ;**
- ❖ **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Institutions de Coopération bilatérale et multilatérale ;**
- ❖ **Monsieur le Gouverneur de la Région de Niamey ;**
- ❖ **Messieurs les Conseillers aux cabinets du Président de la République et du Premier Ministre ;**
- ❖ **Messieurs les Présidents des Conseils Régionaux ;**
- ❖ **Messieurs les Secrétaires Généraux des Gouvernorats;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Maires ;**
- ❖ **Monsieur le Chef de file des ONGs du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement;**
- ❖ **Monsieur le Président du Réseau des Journalistes Eau et Assainissement (REJEA) ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Cadres Centraux, Régionaux et Départementaux du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministères Sectoriels et Institutions de Recherche;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Participants ;**
- ❖ **Honorables Invités ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs, à vos titres, rangs et Grades.**

Nous voici au terme des travaux de la dixième revue sectorielle de l'eau et de l'assainissement.

Ainsi, trois jours durant et conformément à l'agenda de nos travaux, vous vous êtes employés, avec détermination et compétence à examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre.

Vous avez pu ainsi apprécier les progrès réalisés durant la première année de mise en œuvre du PROSEHA, et aussi les défis à relever pour l'atteinte des objectifs fixés.

L'analyse de la situation du secteur de l'Eau et de l'Assainissement, la richesse et la qualité des débats ainsi que la pertinence des recommandations dénotent, si besoin est, de l'intérêt que nous accordons tous à la problématique de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à la gestion intégrée des ressources en eau.

Nous avons pu mesurer aussi combien il est nécessaire de se mobiliser davantage et d'accroître les financements au profit du secteur, de développer les capacités et d'adapter nos outils réglementaires au contexte de la décentralisation pour l'atteinte des objectifs du PROSEHA qui sont, du reste, en parfaite conformité avec ceux du programme de renaissance acte II de **Son Excellence, Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République, Chef de l'Etat.**

**MESDAMES, MESSIEURS,**

Au-delà de leur qualité technique irréfutable, les résultats auxquels vous êtes parvenus sont d'une haute portée politique.

Par ailleurs, Les échanges qui émaneront du dialogue politique, qui va se tenir prochainement entre les membres du Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers, sur des points d'une importance capitale pour le secteur, seront pris en compte dans le rapport final de la présente revue.

A cette occasion, nous discuterons avec nos partenaires non seulement de l'approche programme, mais aussi des mécanismes de financement du PROSEHA.

De même, la pertinence des points de préoccupations des Partenaires Techniques et Financiers inscrits pour être débattus lors de ce dialogue politique, qui par ailleurs demeurent celles du Gouvernement, nous commande de privilégier plus de concertation et de communication pour dissiper nos divergences dans la prise des décisions.

**Mesdames et Messieurs, chers invités**

Je puis vous assurer que les résultats issus de vos travaux seront portés à la connaissance des **plus Hautes Autorités de la 7ème République.**

Soyez également rassuré que le Gouvernement du Niger prendra toutes les dispositions pour créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre des recommandations et conclusions issues de cette revue.

Avant de terminer mon propos, permettez-moi de réitérer, au nom du **Premier Ministre, Chef de Gouvernement, SEM. BRIGI RAFINI**, nos remerciements les plus sincères à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite éclatante de cette revue sectorielle.

En ce moment où s'achève notre rencontre, il ne me reste plus qu'à souhaiter à ceux d'entre vous qui ont fait le déplacement de Niamey, un bon retour dans leurs foyers respectifs.

Sur ce, je déclare clos les travaux de la dixième revue sectorielle de l'Eau et de l'Assainissement.

**Vive le Niger**

**Vive la coopération internationale**

**Je vous remercie.**

# **Termes De Référence de la revue annuelle 2017 du secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger**

## **TERMES DE REFERENCE**

### **Revue Annuelle 2017 du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement**

#### **1. CONTEXTE**

Le Gouvernement de la République du Niger met en œuvre, depuis 2012, le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015 qui intégrait tous les programmes sectoriels de développement national et s'inscrivait dans la perspective des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La fin de ce cycle a engagé les réflexions qui s'appuient sur le contexte international des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, le PN-AEPA 2011- 2015 s'est achevé le 31/12/2015, et un nouveau programme sectoriel (PROSEHA 2016-2030) a été élaboré sur la base des ODD durant l'année 2016 de façon participative.

L'année 2016 a été marquée par :

- ☞ L'organisation des ateliers participatifs sectoriels qui ont permis d'élaborer le PROSEHA 2016-2030 ;
- ☞ La finalisation du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) ;
- ☞ Des études sur la performance de la gestion déléguée des ouvrages débouchant sur la signature d'un arrêté ministériel créant un Comité de révision du Guide des Services Publics de l'Eau ;
- ☞ La création par arrêté ministériel d'un Groupe de Travail chargé de mettre en place le Mécanisme Commun de Financement (MCF) du secteur Eau et Assainissement ;
- ☞ la signature du décret de transfert de compétences et des ressources aux collectivités territoriales en matière d'Hydraulique et d'Assainissement et la préparation des arrêtés d'application.

Les activités dans le secteur sont mises en œuvre dans le cadre d'une concertation entre l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers qui se traduit par :

- La tenue régulière de réunions du Cadre de Concertation Etat/PTF depuis juillet 2007;
- La tenue régulière de Revues Annuelles du secteur depuis 2008 ;

- L'établissement d'un BPO sectoriel triennal glissant depuis 2010 ;
- L'établissement d'un DPPD (ex CDMT) sectoriel triennal glissant depuis 2013 ;
- La mise en place d'un cycle de programmation, de suivi et de rapportage annuel.

La Revue sectorielle 2017 s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PROSEHA et se tiendra sur trois (3) jours **du 6 au 8 juin au Palais des Congrès de Niamey.**

## **2. Objectifs**

La revue sectorielle vise à dresser le bilan sectoriel de l'année 2016 et à rendre plus efficaces et plus efficientes les interventions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. A ce titre, elle joue un double rôle de suivi et d'aide à la prise de décision dans le secteur.

Plus spécifiquement, la revue vise à examiner :

- ❖ l'état de mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle précédente ;
- ❖ Le rapport annuel 2016 du MHA comprenant la programmation des activités 2017 ;
- ❖ Le rapport sur les indicateurs 2016 du secteur
- ❖ L'état des lieux de l'Hydraulique urbaine
- ❖ Le Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses (DPPD) 2018-2020
- ❖ La version finale du PANGIRE

Les autres acteurs (PTFs, ONGs, Collectivités territoriales, secteur privé) auront chacun à intervenir dans ce cadre en faisant valoir leurs contributions spécifiques et leurs engagements.

En outre, la revue sectorielle 2017 s'est fixé un objectif spécifique qui constituera le **thème central** : « **Opérationnalisation du PROSEHA adopté, pour l'atteinte des objectifs de la première phase 2016-2020** ».

## **3. THEME CENTRAL : «Opérationnalisation du PROSEHA pour l'atteinte des objectifs de la première phase 2016-2020»**

Le PROSEHA 2016-2030 est un programme ambitieux et visionnaire qui vise à atteindre les ODD à l'horizon 2030. Pour atteindre cet objectif, le programme a été précisé pour la première phase 2016-2020 qui s'aligne sur le programme de renaissance acte II.

L'année 2017 étant déjà entamée, il est essentiel de mettre en œuvre toutes les actions prioritaires prévues dans le PROSEHA pour ne pas prendre du retard et

établir une véritable stratégie permettant d'atteindre effectivement les objectifs de la première phase 2016-2020.

Plusieurs thèmes devront être abordés dans ce sens, et notamment :

- ❖ Respect de la législation (Code de l'Eau, Guide SPE, Code des Marchés Publics...)
- ❖ Mobilisation des financements (cellule de réflexion, Table ronde, PPP, Fonds National de l'Eau et de l'Assainissement, MCF, coopération décentralisé, décentralisation...)
- ❖ Maîtrise d'ouvrage des Collectivités Territoriales

#### **4. RESULTATS ATTENDUS DE LA REVUE**

Les résultats attendus de la revue sont :

- L'état d'avancement du secteur et les perspectives sont examinés, ainsi que l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la précédente revue sectorielle ;
- Le DPPD 2018-2020 est examiné et enrichi par les acteurs sectoriels ;
- Des actions prioritaires sont définies et accompagnées de feuilles de route pour opérationnaliser le PROSEHA pour atteindre les objectifs de la première phase 2016-2020.

Les constats, engagements et recommandations de la revue seront consignés dans un aide-mémoire élaboré et signé par le MHA dans un délai de 3 mois après la tenue de la revue.

#### **5. ORGANISATION**

Le comité technique de préparation et d'organisation de la revue est composé de représentants du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DEP, DGH, DGRE, DGA, DRFM, DS, DAID/RP), de la SPEN, d'un représentant des ONGs, de l'ARENI, de l'AMN et du chef de file des Partenaires Techniques et Financiers (Luxembourg) accompagné d'un autre PTF.

Les documents qui seront mis à la disposition des participants de la Revue sont les suivants :

1. **Le rapport annuel 2016** du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et la comprenant la programmation des activités 2017 ;
2. **Le rapport sur les indicateurs 2016** sur la base du recensement 2012 ;

3. **Le DPPD 2018-2020 ;**
4. **La liste des Thèmes** à débattre lors de la session « Dialogue tripartite Etat/CT/PTF au niveau politique sectorielle »;
5. **Le document de PROSEHA 2016-2030 ;**
6. **Le document de PANGIRE.**

Les documents seront envoyés aux participants au plus tard deux (2) semaines avant la Revue.

Les maires et les conseillers régionaux seront invités par l'intermédiaire de leurs structures faîtières, à savoir l'AMN et l'ARENI qui désigneront les invités concernés. Pour chaque région, un (1) représentant du Conseil régional et au moins 10 % des maires seront invités.

La revue sectorielle se déroulera pendant trois (3) jours en séance plénière, excepté la session consacrée au **dialogue politique Etat/ PTFs** au cours de laquelle les représentants de l'Etat, et des PTFs prendront des engagements. Les Présidents de l'ARENI et de l'AMN pourront y participer comme observateurs.

La revue sera clôturée par la lecture des engagements et des recommandations.

## **6. PARTICIPANTS**

La Revue sera sous la Présidence du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Les invitations seront adressées aux autorités et personnalités ci-dessous :

- **MH/A (68):** Secrétaire Général (2), Cabinet (6), Directeurs Centraux (20), Divisionnaires du niveau central –directions générales et directions d'appui (18), Directeurs DRHA (8), Directeurs DDHA (1 par région=8), Assistants Techniques (3), SPEN (3).
- **Gouvernorats (8)**
- **Représentants des Collectivités (38) :** Association des Régions du Niger (ARENI) (1), Association des Municipalités du Niger AMN (1), représentants des conseils régionaux (7), quatre maires de chaque région (28), Commune de Niamey (1).
- **Partenaires Techniques et Financiers (17):** UNICEF (1), Coopération Technique Belge CTB (1), Coopération Suisse (1), Agence Française de Développement AFD (1), Banque Mondiale (1), Union Européenne (1), Coopération Japonaise JICA (1), Coopération Luxembourgeoise (2), Coopération Chinoise (1), PNUD (1), Coopération Turque (1), Banque Ouest Africaine de

Développement BOAD (1), Union Economique Monétaire Ouest Africaine UEMOA (1), Coopération Allemande (1), Coopération danoise (1), Coopération décentralisée (1).

- **Autres Ministères et institutions (33):** Cabinet du Président (1), Assemblée Nationale (réseau parlementaire) (1), Cabinet du Premier Ministre (1), Haut-Commissariat à la Modernisation de l'Etat (1), Ministère du Plan (1), Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (1), Ministère de la Santé Publique (3), Ministère des Finances (2), Ministère de l'Intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation et des affaires coutumières et religieuses (1), Ministère de l'Urbanisme et du Logement (1), Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (1), Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (2), Ministère de l'Education Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (2), Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (1), Autorité du Bassin du Niger ABN (1), AGRHYMET (1), Haut-Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger HCAVN (1), Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (1), HC3N (2), Commissariat du progr. Niamey-Nyala (1), Haute autorité à la consolidation de la paix (1), ANFICT (1), INS (1), BEEEI (1).
- **Projets et programmes (13):** PEAMU (1); PAC 3 (1); PMAEPS (1); PHVP/Dosso et Tillabéry (1); PHVP/Dosso Phase 2 (1); PHRASEA (1), PAEPA2 (1), PGRCDU (1), PAAPSSP (1), Projet BID/UEMOA (1), projet indien (1), PANGIRE (1), PRODEBALT (1), projet AFD Tillabéri (1).
- **ONGs du secteur (21):** SNV, Croix-Rouge, CARE, CRS, World Vision, Centre Carter, Wateraid, Plan Niger, SwissAid, Eau Vive, Aide&Action, REJEA, Qatar Charity, RAIL, Save the children, CNEHA, AREN, PSeau, ONGs locales (4).
- **Autres Partenaires (12) :** Institutions nationales de recherche et de l'UAM (2), Eau & Assainissement pour l'Afrique (EAA) (1), Partenariat National de l'Eau du Niger – PNE (1), Société d'Exploitation des Eaux du Niger SEEN (1), Syndicat National des Agents de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural (1), Secteur privé - Bureau d'études et entreprises de travaux et d'exploitation (6).

**Soit un total de 210 participants**



**Programme prévisionnel de la revue annuelle 2017 du secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger**

**JOURNEE 1: Mardi 6 juin 2017**

<b>HORAIRES</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>INTERVENANTS</b>
<b>08H30 - 09H00</b>	Arrivée et installation des participants	MHA
<b>09H00 – 09H30</b>	<b>Ouverture officielle de la revue</b> - Discours du Chef de File des PTFs - Discours d'ouverture du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement	Chef de File des PTF et le MHA
<b>09H30 – 10H00</b>	<b>Pause – Café</b>	Participants
<b>10H00 – 10H15</b>	Adoption du programme et de l'ordre du jour des travaux / Mise en place du bureau de séance	Participants
<b>10H15 – 10H30</b>	Présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements et recommandations de la dernière Revue	IGS/MHA
<b>10H30 – 11H00</b>	Présentation du <b>bilan sectoriel 2016</b> , des indicateurs physiques et financiers du PROSEHA et la mise en perspective avec la programmation 2017	DEP/MHA
<b>11H00 – 11H20</b>	Présentation de l'état d'avancement de l'hydraulique urbaine / perspectives	SPEN
<b>11H20 – 11H40</b>	Présentation du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD 2018-2020)	DEP/MHA
<b>11H40 – 12H00</b>	Présentation du Mécanisme Commun de Financement (MCF) du secteur	DEP/MHA
<b>12H00 – 13H30</b>	<b><u>Débats/échanges sur les présentations</u></b>	Participants
<b>13H30 – 14H30</b>	<b>Pause déjeuner / Prière</b>	Participants
<b>14H30 – 15H30</b>	<b><u>Présentations des partenaires</u></b>	ONGs (20') PTFs (20') Collectivités Territoriales (20')
<b>15H30 – 16H30</b>	<b><u>Débats/échanges sur les présentations</u></b>	Participants
<b>16H30</b>	<b>Fin de la première journée</b>	

## JOURNEE 2 : Mercredi 7 juin 2017

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
08H30 – 09H00	Présentation synthétique du PROSEHA 2016-2030	CT/MHA
09H00 – 09H30	Contexte de la décentralisation : <b>transfert des compétences et des ressources aux C.T.</b> dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement	DL/MHA
09H30 – 09H50	Rappels et respect de la législation du secteur : le <b>Code de l'Eau</b> (dispositions relatives aux régimes)	DGRE/DL/MHA
09H50 – 10H10	Rappels et respect de la législation du secteur : le <b>Guide du Service Public de l'Eau</b>	DGH/MHA
10H10 – 10H30	Rappels et respect de la législation du secteur : <b>Code des Marchés Publics</b>	DMP/MHA
10H30 – 11H00	<b>Pause – café</b>	Participants
11H00 - 12H00	<b><u>Débats/échanges sur les présentations</u></b>	Participants
12H00 - 13H30	Stratégies de financement du PROSEHA Débats	CT/MHA Participants
13H30 - 14H30	<b>Pause déjeuner/Prière</b>	Participants
14H30 - 16H00	Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre pour opérationnaliser le PROSEHA afin d'atteindre les objectifs de la première phase 2016-2020	Acteurs sectoriels
16h00 - 16H30	<b><u>Synthèse des travaux</u></b>	MHA & participants
16H30	<b>Fin de la 2e journée</b>	

## JOURNEE 3 : Jeudi 8 juin 2017

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
8H30 – 9H00	Présentation du PANGIRE	Expert PANGIRE
9H00 – 9H30	Mise en œuvre du PANGIRE	Expert PANGIRE
9H30-10H30	Débats et échanges sur les communications	Participants
10H30-11H00	<b>Pause-Café</b>	Participants
11H00 – 13H30	Rédaction du rapport de Synthèse des travaux	Rapporteurs / Bureau de séance
13H30 - 14H30	<b>Pause déjeuner /Prière</b>	Participants
14H30 – 16H00	Présentation de la synthèse des travaux de la Revue sectorielle <b>+ débats/échanges/amendements</b>	Bureau de séance Participants
16H00 – 16H30	<b>Discours de clôture officielle de la Revue</b>	<b>Ministre</b>